

**SOUTENEZ NOS ACTIONS,
AGISSEZ AVEC NOUS :
rejoignez le Conservatoire !**



LA FONDATION ESPACES NATURELS DE FRANCE

pour aller
plus loin

Reconnue d'utilité publique, les Conservatoires d'espaces naturels ont développé une Fondation Espaces naturels de France qui a pour cap de conforter, déployer, amplifier les actions de préservation de la biodiversité. Son action s'articule autour de trois axes principaux :

- **Consolidier un réseau pérenne d'espaces naturels, lesquels feront l'objet d'une gestion écologique,**
- **Développer la philanthropie,**
- **Impliquer et sensibiliser les acteurs.**

SOUTENIR une cause essentielle.

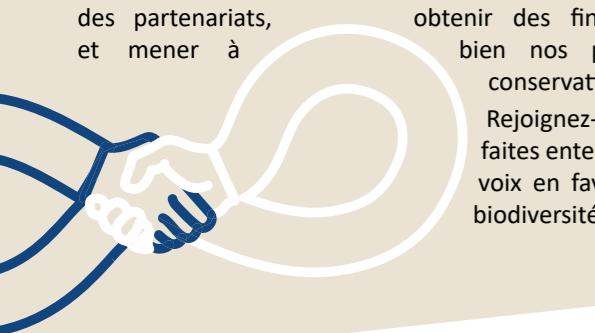
En adhérant ou en donnant, des actions concrètes de protection de la nature locale. Ces montants sont intégralement reversés à notre fonds d'acquisition de terrains.



ÊTRE PLUS FORTS ensemble.

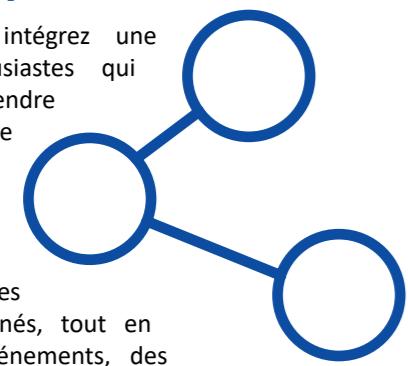
Nous rejoindre, c'est renforcer notre capacité à être écoutés et à agir. Votre soutien nous permet de démontrer la mobilisation citoyenne en faveur de la protection de la nature. Grâce à vous, nous pouvons mieux négocier des partenariats, obtenir des financements bien nos projets de conservation.

Rejoignez-nous et faites entendre votre voix en faveur de la biodiversité !



PARTAGER une passion commune.

En adhérant, vous intégrerez une communauté d'enthousiastes qui s'engagent à défendre et à valoriser notre patrimoine naturel. Votre adhésion vous permet de partager vos idées, vos expériences et vos connaissances avec d'autres passionnés, tout en participant à des événements, des sorties et des ateliers.



AGIR en devenant bénévole.

En vous impliquant activement, vous contribuez directement à la protection et à la valorisation de nos espaces naturels. Vous participerez à des actions variées.

C'est l'occasion de partager votre passion pour la nature, d'acquérir de nouvelles compétences et de rencontrer d'autres personnes engagées. Mettez vos talents au service de la nature !



Les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont soutenues par près de 200 partenaires financiers :



Et des communes, des intercommunalités, des entreprises... sans oublier les adhérents et donateurs.



4, Avenue de l'Étoile du Sud - 80440 Boves contact@cen-hautsdefrance.org
03 22 89 63 96 Site web : www.cen-hautsdefrance.org @CENHautsdefrance

Crédits photo : D. Frimin, I. Guibert, G. Meire / CEN HdF - B. Tondellier

Cette plaquette a été imprimée dans le cadre d'une action de mécénat avec



AGIR POUR LA NATURE dans les territoires



Association à but non lucratif, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est reconnu pour son expertise en préservation de la biodiversité et géodiversité et en matière de gestion des milieux naturels. Il agit sur l'ensemble du territoire de la région Hauts-de-France pour sauvegarder les richesses naturelles les plus remarquables... comme les plus discrètes.

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

IMPACT LOCAL ET MESURABLE

Chaque action du Conservatoire a une empreinte concrète sur un territoire. Vos soutiens se traduisent en hectares restaurés, espèces protégées, enfants sensibilisés.

UN PARTENAIRE ENGAGÉ ET FIABLE

Avec près de 40 ans d'expertise, une gouvernance dynamique et une gestion rigoureuse, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est un acteur de confiance.

UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

En nous accompagnant, vous vous associez à une cause forte, porteuse de sens et de valeurs : biodiversité, durabilité, territoire, transmission.



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE : une association au cœur des territoires

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une **association agréée Etat-Région à but non lucratif reconnue d'intérêt général**. Il intervient sur près de **600 sites naturels** de grand intérêt au cœur des territoires, où il préserve la faune, la flore, les habitats naturels, les objets géologiques et les paysages. Le Conservatoire d'espaces naturels est présent dans **1 commune sur 7** en région, sur **20 000 hectares de nature**. Comme les 23 autres Conservatoires d'espaces naturels en France, il s'appuie sur le travail de son équipe salariée et l'engagement de ses bénévoles.

Son objectif : préserver le patrimoine naturel des Hauts-de-France et les fonctionnalités des milieux naturels.

5 MISSIONS POUR préserver la nature

CONNAÎTRE

La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont menés tout au long de l'année afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par les salariés et bénévoles permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

ACCOMPAGNER

Reconnu dans le Code de l'environnement et agréé par l'Etat et la Région, le Conservatoire d'espaces naturels mène à ce titre des **missions d'expertise et d'animation territoriale en appui aux politiques publiques** en faveur du patrimoine naturel.

La Concertation : une marque de fabrique

Travailler avec l'ensemble des acteurs, autour de projets concertés, pour préserver ensemble notre patrimoine commun.

PROTÉGER

Afin d'**assurer la protection pérenne des espaces naturels**, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France les acquiert, les loue (par bail emphytéotique) ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires. Il met également en œuvre **des mesures de protection très concrètes sur les sites naturels**.

Il peut aussi mobiliser la Fondation Espaces naturels de France.



LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

pour jouer collectif



Depuis 50 ans, les Conservatoires d'espaces naturels préservent et mettent en valeur le patrimoine naturel et paysager autour de projets de territoire et une méthode basée sur la concertation.

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble 24 Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour mission principale de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Mélant assise citoyenne et professionnels qualifiés, les Conservatoires d'espaces naturels sont, après l'Etat, les premiers gestionnaires d'espaces naturels en France. Reconnus pour leur sens du dialogue et la pertinence de leur expertise scientifique et technique, ils développent des actions innovantes autour de "**connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques**".

+ d'infos : <https://reseau-cen.org/>

GÉRER

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique et ses bénévoles, en partenariat avec les agriculteurs, les entreprises locales ou encore le monde de l'insertion, **le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France effectue les travaux pour la restauration, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels**. Des chantiers écoles ou bénévoles sont également organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.



VALORISER

On ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à **rendre accessible au plus grand nombre les sites naturels préservés** en région. Intimistes ou très fréquentés, plus de 200 espaces sont propices à la balade pour profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Envie d'en savoir plus ? Des activités nature grand public (sorties, chantiers bénévoles, conférences...) sont proposées chaque année par l'équipe salariée et bénévole. En parallèle, les interventions en milieu scolaire se développent afin de susciter la curiosité des enfants dès le plus jeune âge.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

600

sites naturels préservés

=

20 000 ha

de nature protégée



+ de 2 000

adhérents et bénévoles



1 commune sur 7

en Hauts-de-France



+ de 100

salariés engagés



+ de 300

activités nature chaque année

